

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 19.07.10.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 20.01.12 Bulletin 12/03.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : THALES Société anonyme — FR.

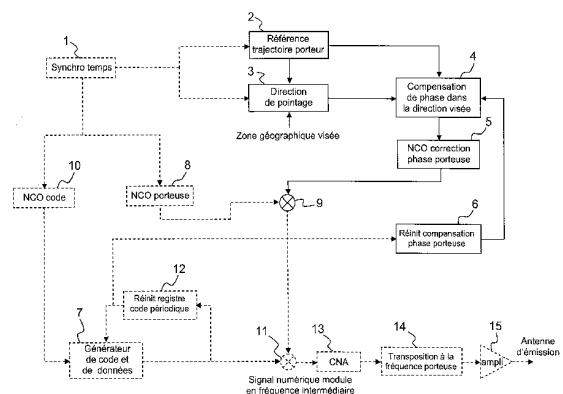
72 Inventeur(s) : REVOL MARC.

73 Titulaire(s) : THALES Société anonyme.

74 Mandataire(s) : MARKS & CLERK FRANCE.

54 DISPOSITIF D'ANTENNE A OUVERTURE SYNTHETIQUE D'EMISSION DE SIGNAUX D'UN SYSTEME DE NAVIGATION PAR SATELLITES COMPRENANT UNE PORTEUSE ET DES MOYENS DE DETERMINATION DE SA TRAJECTOIRE.

57 Dispositif d'antenne à ouverture synthétique d'émission de signaux d'un système comprenant une porteuse et des moyens de détermination de sa trajectoire, comprenant, pour chaque signal respectivement associé à une direction spatiale, des moyens de traitement adaptés pour générer un signal à phase stationnaire sur une fenêtre temporelle correspondant à la distance parcourue par le dispositif pendant la durée d'intégration cohérente, avant modulation dudit signal reçu, lesdits moyens de traitement comprenant des moyens de correction adaptés pour corriger la phase de porteuse dudit signal.



**Dispositif d'antenne à ouverture synthétique d'émission de signaux
d'un système de navigation par satellites comprenant une porteuse et
des moyens de détermination de sa trajectoire**

5 L'invention porte sur un émetteur de signaux d'un système de navigation par satellites, destiné à améliorer la robustesse d'émission des signaux en direction de zones de réception dédiées.

L'invention s'applique à des dispositifs d'émission-réception coopératifs de type localisation ou télécommunication, impliquant un
10 accrochage du récepteur sur la phase de porteuse du signal reçu.

Un exemple en est donné par les systèmes GNSS de radio-navigation par satellites qui utilisent une constellation de satellites tournant autour de la terre sur des orbites très précisément déterminées. Ainsi, il est possible de connaître à tout instant la position d'un satellite quelconque. Les
15 orbites des satellites sont choisies de façon à ce qu'à toute heure, 6 à 12 satellites soient visibles en tout point de la terre. Chaque satellite émet plusieurs signaux radioélectriques de type de modulation et de fréquences déterminés. Au sol ou sur un véhicule terrien, maritime ou aérien, un récepteur reçoit les signaux émis par des satellites visibles.

20 Un récepteur de localisation mesure la durée de propagation requise pour qu'une marque horaire transmise par un satellite lui parvienne. Les marques horaires sont codées sur des ondes porteuses par la technique de modulation de phase. Cette durée multipliée par la vitesse de la lumière dans le milieu traversé donne une mesure de distance appelée pseudo-
25 distance. A partir des mesures des pseudo-distances le séparant de chaque satellite visible, et de la connaissance de la position des satellites, le récepteur déduit sa position précise en latitude, longitude, et en altitude dans un repère terrestre par une résolution numérique voisine de la triangulation. A partir des mesures de phase (Doppler) des porteuses, et de la
30 connaissance précise de la vitesse apparente des satellites, le récepteur

2

calcule précisément la vitesse. Il peut également en déduire la date et l'heure précise dans le repère temporel du système de navigation par satellites.

La réception des signaux satellites et la précision des mesures reste très sensible, malgré l'élargissement des codes d'étalement et
5 l'accroissement des puissances d'émission, à la présence de sources de brouillages et d'interférences, ainsi qu'à l'existence de trajets réfléchis.

Une voie d'amélioration passe par l'utilisation d'antennes directives à l'émission permettant d'améliorer le gain d'émission et de privilégier la réception dans des zones de réception dédiées aux
10 applications. Cependant, ces solutions imposent des tailles d'antennes contraignantes au niveau du satellite, et augmentent sensiblement la complexité matérielle pour les étages de radiofréquences RF de l'émetteur (autant de voies RF que d'éléments d'antenne) ainsi que la charge de calcul.

Un but de l'invention est de limiter la complexité de telles antennes
15 à l'émission, en réduisant leur dimension et la complexité de leur traitement.

Selon un aspect de l'invention, il est proposé un dispositif d'antenne à ouverture synthétique d'émission de signaux d'un système de navigation par satellites comprenant une porteuse et des moyens de détermination de sa trajectoire, ledit dispositif comprenant, pour chaque
20 signal respectivement associé à une direction spatiale, des moyens de traitement adaptés pour générer un signal à phase stationnaire sur une fenêtre temporelle correspondant à la distance parcourue par le dispositif pendant la durée d'intégration cohérente, avant modulation dudit signal, lesdits moyens de traitement comprenant des moyens de correction adaptés
25 pour corriger la phase de porteuse dudit signal.

Un tel dispositif permet de limiter la complexité de l'antenne d'émission, en réduisant la charge du traitement. En outre, le traitement d'antenne synthétique permet l'obtention de gains de directivité importants dans n'importe quelle direction de visée, sans commune mesure avec ceux
30 atteignables par des antennes réseaux du fait de l'encombrement et du nombre d'antennes élémentaires qui seraient alors nécessaires, permettant

3

ainsi d'améliorer le gain d'émission dans la direction de la zone choisie, tout en occultant l'émission dans les autres directions, et en rendant impossible la localisation en dehors de la zone définie. Du fait de la simplicité du traitement d'antenne synthétique proposé, il est possible de réaliser l'émission
5 simultanée pour différentes directions de visées associées à chaque satellite.

Dans un mode de réalisation, lesdits moyens de correction comprennent, pour corriger la phase de porteuse dudit signal :

- des premiers moyens de détermination d'un vecteur vitesse de déplacement du dispositif ;
- 10 - des moyens de projection orthogonale dudit vecteur vitesse de déplacement du dispositif dans la direction dudit signal ;
- un premier oscillateur à commande numérique recevant en entrée le ladite projection orthogonale ;
- un premier multiplicateur (9) pour compenser la phase du signal de
15 porteuse généré par un deuxième oscillateur à commande numérique (8) de porteuse par le signal délivré par ledit premier oscillateur à commande numérique (5) ;
- un deuxième multiplicateur (11) pour multiplier le signal délivré par
20 ledit premier multiplicateur (9) et les composantes de bases complexes du code d'étalement du signal généré par un générateur de code (7) ; et
- des moyens de transposition de fréquence (14) et d'amplification (15) pour transfert vers l'antenne d'émission du signal délivré par le
25 deuxième multiplicateur (11) sur un intervalle de temps d'une durée T correspondant à une période du code d'étalement.

Un tel mode de réalisation permet de garder l'architecture classique d'un émetteur de système de navigation par satellites. La compensation de phase est réalisée à basse cadence avant corrélation par le code local.

30 Selon un autre aspect de l'invention, il est également proposé un procédé d'émission par antenne à ouverture synthétique de signaux d'un système de navigation par satellites comprenant une porteuse et des

4

moyens de détermination de sa trajectoire, dans lequel, pour chaque signal respectivement associé à une direction spatiale, on effectue un traitement adapté pour générer un signal à phase stationnaire sur une fenêtre temporelle correspondant à la distance parcourue par le dispositif pendant
5 ladite durée T du code périodique d'étalement, avant modulation dudit signal par ledit code, ledit traitement comprenant une correction de la phase de porteuse dudit signal.

Selon un mode de mise en œuvre, ladite correction de la phase de porteuse dudit signal comprend, en phase d'acquisition ou en phase de
10 poursuite :

- une détermination d'un vecteur vitesse de déplacement de ladite antenne ;
- une projection orthogonale dudit vecteur vitesse de déplacement dans la direction d'émission dudit signal ;
- 15 - une génération d'un signal de correction de la phase de la porteuse, synchronisé sur la période du code d'étalement, réalisée par un oscillateur numérique commandé en phase à partir de la vitesse de déplacement de l'antenne dans la direction d'émission du signal ;
- une mise à zéro dudit signal de correction à chaque début de période dudit code d'étalement ;
- 20 - une multiplication en composantes de bases complexes dudit signal de correction et du signal à émettre, synchronisée sur chaque intervalle de temps d'une durée T correspondant à une période du code d'étalement ; et
- 25 - une émission cohérente du signal résultant de ladite multiplication.

La correction de phase ainsi réalisée permet de compenser l'évolution de la phase du signal correspondant au mouvement du porteur dans la direction visée, la rendant alors équivalente à celle qui serait délivrée dans le cas d'un déplacement contenu dans un plan orthogonal à la direction
30 visée, assurant ainsi la mise en cohérence des signaux qui sont transmis dans la direction visée.

5

L'invention sera mieux comprise à l'étude d'un mode de réalisation décrit à titre d'exemple nullement limitatif et illustré par le dessin annexé illustrant schématiquement un mode de réalisation de l'invention en émission cohérente sur porteuse.

5 De manière générale, on parle "d'antenne synthétique" lorsqu'une ressource déficiente, comme un manque d'espace, ou une contrainte de fonctionnement, est remplacée par du temps. Ceci suppose une certaine stabilité spatiale de la scène : il peut s'agir d'une cohérence parfaite (SAR, SAS, Séismique ou Echographie), ou seulement d'une stationnarité spatiale
10 au second ordre (synthèse d'ouverture en radioastronomie).

Les techniques d'antennes synthétiques sont connues en réception dans les domaines de la cartographie, du sondage ou de l'échographie.

En effet, l'antenne synthétique, est, à l'origine appliquée en
15 réception à la cartographie radar ou SAR pour "Synthetic Aperture Radar" en langue anglo-saxonne, exploite le mouvement propre du véhicule portant l'antenne physique. Elle fabrique de manière artificielle ou simule une antenne de grande taille dont la géométrie correspond à l'espace couvert par l'antenne lors de son déplacement.

20 L'application au domaine de la navigation par satellites offre de nouveaux horizons du fait de la nécessité de répondre à la fois à des contraintes de limitation de la complexité des émetteurs de plus en plus intégrés, ainsi qu'au besoin d'assurer intégrité et continuité grandissante des mesures produites.

25 Dans le cas de la synthèse des signaux de système de navigation par satellites, le signal émis est maîtrisé en phase et en retard. Tout se passe comme si on disposait d'une antenne d'émission dont la géométrie correspondrait à l'ensemble des positions occupées par l'antenne d'émission. Il est ainsi possible de reconstituer le diagramme d'émission a
30 posteriori par sommation des signaux disponibles aux différents instants d'émission, en tenant compte du mouvement de l'émetteur.

6

Considérons un émetteur mobile composé d'une antenne simple et la suite $\{(e(t_n))\}$, (n variant de 1 à N) des signaux disponibles sur l'antenne d'émission à des instants successifs (t_n) , auxquels l'antenne occupe des positions variables. Si on réalise la somme des signaux en question, cela est

5 équivalent à fabriquer le signal qui serait effectivement émis sur une antenne composite de N capteurs sur laquelle les signaux $\{(e(t_n))\}$ seraient appliqués simultanément à tous les émetteurs élémentaires de l'antenne.

Il est alors possible d'appliquer des décalages de phase $\{\tau_n\}_{n=1,N}$ aux signaux précédents, ces déphasages pouvant être calculés de manière à

10 compenser le déphase naturel du signal d'émission lié au déplacement (correspondant à évolution de la phase du signal en fonction du temps considérée aux différentes positions de l'antenne d'émission) et à orienter l'antenne virtuelle d'émission dans la direction visée (formation de voie). Cette possibilité d'orienter l'antenne d'émission en une direction quelconque

15 constitue l'intérêt principal de l'antenne synthétique d'émission.

Il reste quand même une différence entre une antenne synthétique et un vrai réseau d'antennes : le bruit électronique pour chaque mesure est augmenté par rapport à ce qu'il serait si l'on disposait effectivement de l'antenne d'émission complète. En émission le gain d'antenne est dans un

20 rapport en \sqrt{N} au lieu de N.

Par ailleurs, pour mettre en œuvre un tel traitement, il est nécessaire de connaître la trajectoire parcourue par l'antenne pendant la durée d'intégration cohérente, avec une précision meilleure que $\lambda/8$, λ étant la longueur d'onde de la porteuse ou de la sous-porteuse.

25 Le traitement peut être réalisé à partir d'une seule antenne élémentaire, ou d'une pluralité (antenne réseau) si elle est déjà disponible, et limite l'accroissement de complexité sur le matériel ou le traitement interne de l'émetteur. En outre, ce traitement fournit une solution robuste évitant toute forme de calibration ordinairement liée au traitement spatial à partir

30 d'antennes élémentaires disposées en réseau. Il tire profit du déplacement connu du porteur, i.e. du dispositif lui-même (par exemple issu d'une orbitographie dans le cas d'un satellite, ou d'une référence inertielle ou

odométrique, voire de référence cartographiques) et de la cohérence temporelle de la phase des signaux pour réaliser une antenne virtuelle.

Le traitement d'antenne synthétique permet l'obtention de gains de directivité importants dans n'importe quelle direction d'émission visée, 5 supérieurs à ceux atteignables par des antennes réseaux du fait de l'encombrement et du nombre d'antennes élémentaires qui seraient alors nécessaires. Du fait de la simplicité du traitement d'antenne synthétique proposé, il est possible de réaliser la poursuite simultanément pour différentes directions d'émission des signaux transmis par chaque satellite.

10 Le traitement d'antenne synthétique proposé permet de réaliser la focalisation des signaux dans n'importe quelle direction d'émission. La correction dans le temps de la phase permet en effet de réaliser un traitement complet de compensation de la phase de l'onde émise dans n'importe quelle direction.

15 Ce traitement permet d'utiliser sans refonte importante l'architecture classique des émetteurs connus.

On reconstitue un effet d'antenne synthétique dans le cas d'un émetteur de système de navigation par satellites à partir de la connaissance du déplacement de l'antenne (considérée comme un capteur élémentaire) 20 d'émission sans modification de l'architecture de traitement classique d'émission. L'effet d'antenne est obtenu par compensation de la phase du signal transmis.

Ainsi, le dispositif d'antenne à ouverture synthétique peut être orienté dans une ou plusieurs directions quelconques, et asservi par 25 commande externe. Les coefficients de pondération en amplitude et en phase du dispositif d'antenne à ouverture synthétique sont appliqués sur les sorties complexes après corrélation par le code local, et avant intégration cohérente, et le diagramme de directivité du dispositif synthétique peut être optimisé pour chaque direction visée, de façon à minimiser le niveau des 30 lobes secondaires de la fonction de directivité spatiale (pondération de

8

Hamming, ...) et minimiser l'effet des interférences par création de zéros dans les directions des sources.

Les avantages d'un dispositif d'antenne à ouverture synthétique d'émission de signaux d'un système de navigation par satellites selon
5 l'invention sont les suivants :

- amélioration de la sensibilité de réception sur l'ensemble des signaux satellites en vue,
- disponibilité du service de localisation dans une ou plusieurs zones géographiques de surface réduite, et
- 10 - occultation du service de localisation dans une ou plusieurs zones géographiques de surface réduite.

Le procédé consiste à compenser la phase du signal d'émission correspondant au déplacement réalisé par le porteur, et ceci dans la direction visée par l'antenne. Le signal émis peut résulter de la superposition de
15 signaux compensés en phase pour plusieurs directions simultanément.

Afin de présenter le principe, on se restreint à une seule direction visée. Dans le cas d'une émission classique de signaux d'un système de navigation par satellites, la phase de la porteuse est déterminée par une horloge atomique ultra sensible embarquée qui fixe la référence de temps.

20 Le principe consiste à compenser la phase de porteuse du signal lors de la phase d'élaboration du signal numérique (avant conversion analogique), sans modifier le principe de génération du code.

Vu d'un récepteur se trouvant dans a zone visée, par l'antenne d'émission, la puissance du signal reçu sera plus importante (augmentée de
25 la "directivité" de l'antenne synthétique d'émission, et la phase apparente est stable tant que dure la compensation de phase à l'émission (position apparente fixe).

Par contre, la phase du code d'étalement (retard de groupe) reste associée au déplacement du satellite.

Afin de conserver la cohérence de phase entre le code et la porteuse, il convient de recalibrer périodiquement la phase de la porteuse sur celle du code, par exemple en ne compensant la phase de porteuse que sur un nombre entier de longueurs de code périodique BPSK. Ceci impose de synchroniser les périodes d'intégration cohérente post corrélation de la boucle de phase du récepteur sur les périodes de remise en cohérence du signal d'émission.

10 Cette précaution étant respectée, l'architecture de traitement de l'émetteur reste identique à celle d'un émetteur standard de système de navigation par satellites.

La figure illustre schématiquement un mode de réalisation de l'invention en acquisition cohérente sur porteuse. Les éléments en pointillés 15 représentent des éléments présents dans un dispositif classique d'émission de signaux et les éléments en traits continus représentent les éléments spécifiques à la réalisation d'une antenne synthétique en émission.

Un module de synchronisation 1 en temps permet de synchroniser la modélisation de trajectoire de référence de l'émetteur avec la génération 20 du signal de correction, calculé au niveau du satellite, par l'utilisation d'une horloge commune ultra-stable.

La base de temps générée par le module de synchronisation 1 permet au module de détermination 2 de la trajectoire de calculer la vitesse \vec{V}_p de déplacement de l'émetteur, i.e. du dispositif, à l'instant courant.

25 Un module de détermination 3 de la direction de visée permet, à partir de la base de temps générée par le module de synchronisation 1, de déterminer l'orientation du pointage du faisceau de l'antenne synthétique à partir de la position de l'émetteur et de la position de la zone géographique à couvrir par le faisceau d'émission.

10

A partir de la vitesse de déplacement de l'émetteur \vec{V}_p , un module de correction 4 calcule la correction de phase du signal émis correspondant à la projection de la vitesse de déplacement du dispositif dans la direction du signal émis, à partir de la direction de visée \vec{d} délivrée par le module de
5 détermination 3.

Cette correction de phase calculée par le module 4 est appliquée pour commander un oscillateur à commande numérique 5 pour corriger la phase de la porteuse d'émission.

Un module de réinitialisation 6 permet d'effectuer une
10 réinitialisation à zéro de la correction phase de façon synchrone avec la génération périodique de code réalisée par un module de génération 7.

Un oscillateur à commande numérique de porteuse d'émission 8, entretenu par l'horloge de la base de temps du module 1, permet de générer un signal à la fréquence spécifiée de la porteuse du signal émis. Un
15 multiplicateur 9 multiplie les signaux de sortie de l'oscillateur à commande numérique de porteuse d'émission 8 et de l'oscillateur à commande numérique 5 de correction de la phase de la porteuse d'émission.

Un oscillateur à commande numérique de code 10, entretenu par l'horloge de la base de temps du module 1, permet de commander le retard
20 du code généré par le générateur 7 de code et de données. Un multiplicateur 11 effectue le produit du signal de sortie du générateur 7 et du signal de sortie du multiplicateur 9.

Un module de réinitialisation 12 permet de réinitialiser périodiquement le générateur de code 7, et fournit en parallèle un signal
25 permettant de synchroniser la remise à zéro de la correction de phase effectuée par le module de réinitialisation 6.

Le signal numérique issu du multiplicateur 11 est ensuite classiquement converti en signal analogique par un convertisseur numérique/analogique 13, transposé à la fréquence RF d'émission par un

module de transposition 14, et amplifié par un amplificateur 15 avant d'être envoyé sur l'antenne d'émission.

La présente invention permet de limiter la complexité d'une
5 antenne d'émission de signaux d'un système de navigation par satellites, en réduisant la charge du traitement. En outre, le traitement d'antenne synthétique permet l'obtention de gains de directivité importants dans n'importe quelle direction de visée, sans commune mesure avec ceux
10 atteignables par des antennes réseaux du fait de l'encombrement et du nombre d'antennes élémentaires qui seraient alors nécessaires, permettant ainsi d'améliorer le gain d'émission dans la direction de la zone choisie, tout en occultant l'émission dans les autres directions, et en rendant impossible la localisation en dehors de la zone définie.

Du fait de la simplicité du traitement d'antenne synthétique
15 proposé, il est possible de réaliser l'émission simultanée pour différentes directions de visées associées à chaque satellite.

REVENDICATIONS

1. Dispositif d'antenne à ouverture synthétique d'émission de signaux d'un système de navigation par satellites comprenant une porteuse et des moyens de détermination de sa trajectoire (2), caractérisé en ce qu'il comprend, pour chaque signal respectivement associé à une direction spatiale, des moyens de traitement (3 à 11) adaptés pour générer un signal à phase stationnaire sur une fenêtre temporelle correspondant à la distance parcourue par le dispositif pendant la durée d'intégration cohérente, avant modulation dudit signal, lesdits moyens de traitement comprenant des moyens de correction (3, 4, 5, 6, 11) adaptés pour corriger la phase de porteuse dudit signal.

2. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel lesdits moyens de correction comprennent, pour corriger la phase de porteuse dudit signal en phase d'acquisition ou en phase de poursuite :

- des premiers moyens de détermination d'un vecteur vitesse de déplacement du dispositif (2) ;
- des moyens de projection orthogonale (4) dudit vecteur vitesse de déplacement du dispositif dans la direction dudit signal ;
- un premier oscillateur à commande numérique (5) recevant en entrée le ladite projection orthogonale ;
- un premier multiplicateur (9) pour compenser la phase du signal de porteuse généré par un deuxième oscillateur à commande numérique (8) de porteuse par le signal délivré par ledit premier oscillateur à commande numérique (5) ;
- un deuxième multiplicateur (11) pour multiplier le signal délivré par ledit premier multiplicateur (9) et les composantes de bases complexes du code d'étalement du signal généré par un générateur de code (7) ; et

- des moyens de transposition de fréquence (14) et d'amplification (15) pour transfert vers l'antenne d'émission du signal délivré par le deuxième multiplicateur (11) sur un intervalle de temps d'une durée T correspondant à une période du code d'étalement.

5

3. Procédé d'émission par antenne à ouverture synthétique de signaux d'un système de navigation par satellites comprenant une porteuse et des moyens de détermination de sa trajectoire, dans lequel, pour chaque signal respectivement associé à une direction spatiale, on effectue un traitement adapté pour générer un signal à phase stationnaire sur une fenêtre temporelle correspondant à la distance parcourue par le dispositif pendant ladite durée T du code périodique d'étalement, avant modulation dudit signal par ledit code, ledit traitement comprenant une correction de la phase de porteuse dudit signal.

10

15

4. Procédé selon la revendication 3, dans lequel ladite correction de la phase de porteuse dudit signal comprend, en phase d'acquisition ou en phase de poursuite :

20

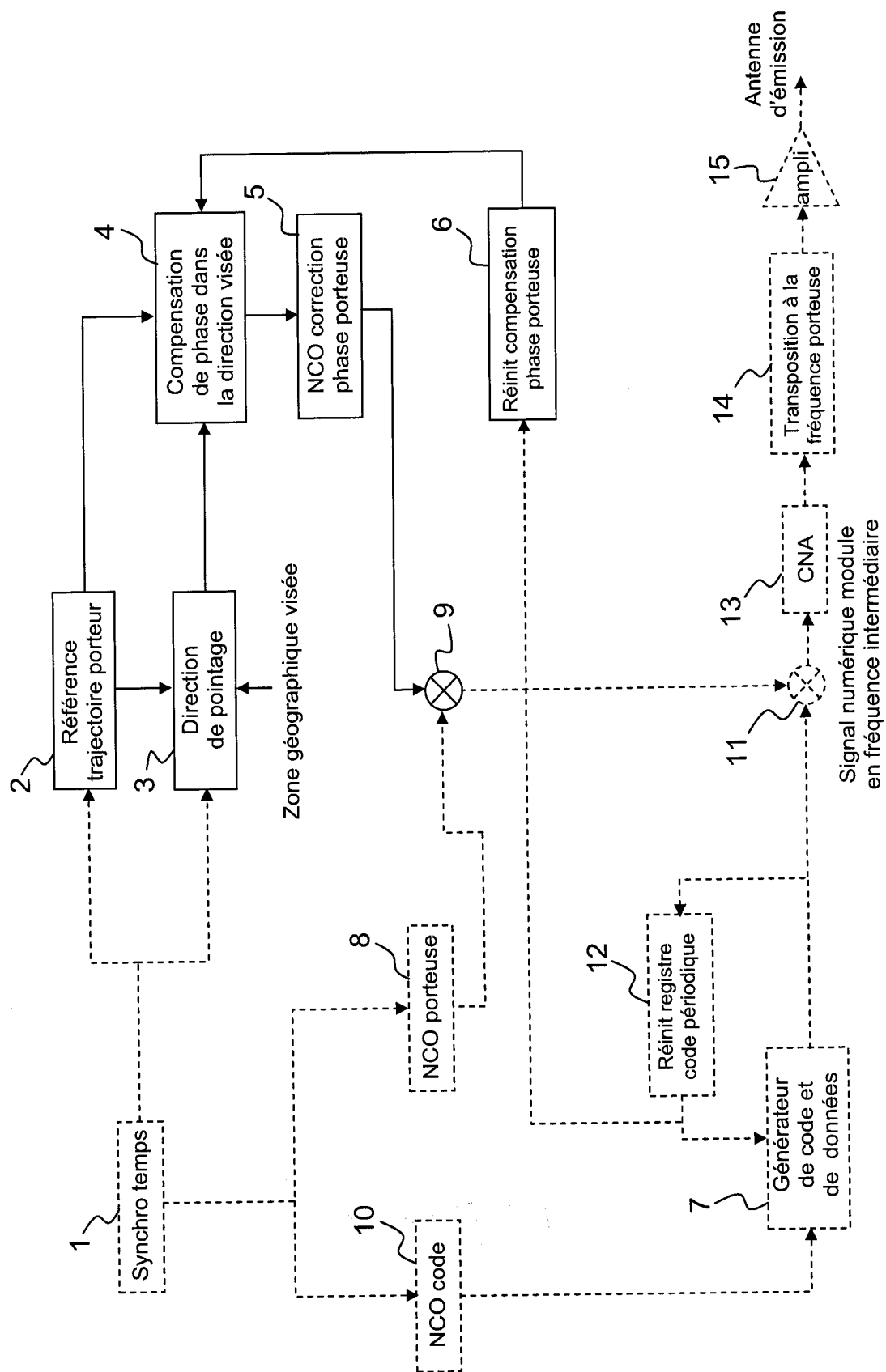
- une détermination d'un vecteur vitesse de déplacement de ladite antenne ;
- une projection orthogonale dudit vecteur vitesse de déplacement dans la direction d'émission dudit signal ;
- une génération d'un signal de correction de la phase de la porteuse, synchronisé sur la période du code d'étalement, réalisée par un oscillateur numérique commandé en phase à partir de la vitesse de déplacement de l'antenne dans la direction d'émission du signal ;
- une mise à zéro dudit signal de correction à chaque début de période dudit code d'étalement ;
- une multiplication en composantes de bases complexes dudit signal de correction et du signal à émettre, synchronisée sur chaque

25

30

intervalle de temps d'une durée T correspondant à une période du code d'étalement ; et

- une émission cohérente du signal résultant de ladite multiplication.





**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 743519
FR 1003025

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	EP 1 772 742 A1 (BOEING CO [US]) 11 avril 2007 (2007-04-11) * alinéa [0003] - alinéa [0005]; figures 1a,1b * * alinéa [0015] - alinéa [0017] * -----	1,3	G01S19/01 G01S13/90 DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) H04B H01Q G01S
A	US 5 469 167 A (POLGE ROBERT J [US] ET AL) 21 novembre 1995 (1995-11-21) * colonne 5 - colonne 8; figures 1,12 * -----	1,3	
A	WO 93/09614 A1 (CALLING COMMUNICATIONS CORP [US]) 13 mai 1993 (1993-05-13) * abrégé; figures 1-3 * * pages 7,8 * -----	1,3	
A	US 3 795 865 A (ARMSTRONG T) 5 mars 1974 (1974-03-05) * colonnes 11,12; figures 2,10 * -----	1,3	
A	WO 98/14796 A2 (QUALCOMM INC [US]) 9 avril 1998 (1998-04-09) * abrégé * * page 23, ligne 17 - ligne 24 * -----	1,3	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
15 mars 2011		Esbri, Oriol	
<p>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1003025 FA 743519**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **15-03-2011**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1772742	A1	11-04-2007	US 2007080859 A1	12-04-2007

US 5469167	A	21-11-1995	AUCUN	

WO 9309614	A1	13-05-1993	AT 146637 T	15-01-1997
			AU 3176893 A	07-06-1993
			CA 2121349 A1	13-05-1993
			DE 69216112 D1	30-01-1997
			DE 69216112 T2	12-06-1997
			EP 0611501 A1	24-08-1994
			JP 8500216 T	09-01-1996
			US 5408237 A	18-04-1995

US 3795865	A	05-03-1974	AUCUN	

WO 9814796	A2	09-04-1998	AT 230492 T	15-01-2003
			CA 2267335 A1	09-04-1998
			CN 1239549 A	22-12-1999
			CN 1550789 A	01-12-2004
			DE 69718187 D1	06-02-2003
			DE 69718187 T2	17-09-2009
			EP 0929823 A2	21-07-1999
			HK 1021567 A1	29-08-2003
			JP 4060368 B2	12-03-2008
			JP 2001504579 T	03-04-2001
			JP 4308286 B2	05-08-2009
			JP 2008032709 A	14-02-2008
			KR 20000049036 A	25-07-2000
			TW 455691 B	21-09-2001
			US 6078284 A	20-06-2000
			ZA 9708514 A	10-06-1998
